

EXCLU DU PRÊT

UNIVERSITE DE NICE

Mars 1976

INSTITUT D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
INTERETHNIQUES ET INTERCULTURELLES  
(I.D.E.R.I.C.)

Centre Associé de Formation  
aux Relations Interculturelles  
(C.A.F.R.I.)

34, rue Verdi - 06000 Nice  
Tél. 87.01.75

FORMATION SUR PROBLEMES  
ET PROBLEMES DE FORMATION

---



Victor BORGOGNO  
Bernadette CAMHI



C.5183

B2



Formation sur problèmes  
et problèmes de formation

---

Dans le cadre de l'opération de résorption du bidonville de la "Digue des Français", le Centre Associé de Formation aux Relations Interculturelles (CAFRI), de l'Institut d'Etudes et de Recherches Interethniques et Interculturelles (IDERIC, Université de Nice), a conduit une formation d'animateurs-relais maghrébins pendant la période s'étendant du 15 septembre au 15 décembre 1975. Cette formation à temps complet a fait l'objet d'un contrat entre le Groupe Interministériel Permanent pour la Résorption de l'Habitat Insalubre et l'Université de Nice.

\* \* \*

Dans la période préparatoire à la résorption du bidonville de la Digue des Français à Nice et au relogement de ses habitants, les organismes chargés de l'opération ont considéré comme nécessaire à sa réussite, la formation d'un petit nombre d'individus dénommés "animateurs-relais". La fonction principale qui leur était assignée consistait en une transmission des informations aux habitants. Par ailleurs, ils devaient informer les relogeurs (1) de ce qu'étaient les besoins, les demandes, les réactions au relogement de leurs camarades. Ainsi, leur existence devait faciliter le bon déroulement du processus de résorption : l'équipe SONACOTRA, présente sur le terrain depuis deux ans, malgré son travail constant et sa pénétration certaine du milieu, avait elle-même éprouvé le besoin de tels animateurs-relais pour améliorer encore la communication.

Ces animateurs-relais devaient être formés. Pour le relogeur, cette formation devait se faire selon deux axes : d'une part fournir aux stagiaires les données techniques de l'opération de façon qu'ils en comprennent l'importance, l'objectif et l'intérêt, d'autre part améliorer et organiser la communication entre eux et la communauté.

Nous verrons dans un deuxième temps comment le choix méthodologique du formateur analyse cet objectif. Interrogeons-nous préalablement sur l'objectif du formateur.

---

(1) Nous utilisons par commodité le terme global abstrait de "relogeur" pour désigner le GIP et la SONACOTRA, et celui de "formateur" pour désigner le CAFRI.

La demande du relogeur a conduit le CAFRI à voir dans cette formation l'occasion d'une intervention privilégiée en direction d'un milieu. En effet, si nous considérons la destruction du bidonville et le relogement comme une nécessité pouvant apporter un mieux-être à ses habitants, il nous apparaissait indispensable que le changement qui allait se produire soit contrôlé par ceux-là même qui allaient le connaître. Or, la mise en place d'un groupe issu du bidonville, s'il devenait un lieu de concertation, de discussion et de décision, nous semblait susceptible de favoriser ce contrôle de l'opération par les immigrés. Nous étions cependant conscients de l'ambiguïté de la position d'un tel groupe : il pouvait, d'un côté, être un lieu de réduction des conflits, dévier vers l'installation d'une bureaucratie supplémentaire, ou encore n'être qu'un appendice du relogeur. D'un autre côté, il pouvait devenir de par sa situation (à la fois à la source des informations et composante du milieu) un outil indispensable pour la structuration et l'auto-organisation de la communauté immigrée.

Se donner un tel objectif implique que le formateur écarte, plus que dans toute autre circonstance, un modèle pédagogique de type scolaire. Bien que ne le faisant pas sien en tant que tel, l'objectif socio-économique (le relogement) imposé par le relogeur était suffisamment prégnant pour que le formateur fasse le choix d'une méthodologie de formation fonctionnelle. En effet, nous entendons par formation fonctionnelle l'organisation d'une formation en vue d'un objectif socio-économique. Ce programme nécessite une étude de milieu qui doit permettre l'identification des problèmes sociaux, ou plus étroitement techniques qu'il faut résoudre pour atteindre l'objectif. Des modalités de l'étude de milieu et de la prise en compte des problèmes est fonction la participation du milieu qui conditionne elle-même la dérive, ou plutôt le glissement sans rupture de la formation entre un "pôle technique" où elle pourra recevoir le qualificatif restreint "d'instrumentale" et un "pôle social" où elle prend son sens plein.

L'élaboration pédagogique conçue par le formateur a été le résultat d'une négociation : en effet, elle traduit l'existence de deux objectifs, de deux conceptions de l'étude de milieu et de deux définitions des problèmes. Nous allons voir comment toute la tentative du formateur a été de réintroduire dans la démarche imposée par le relogeur le point de vue et la participation du milieu.

### L'Objectif.

Pour le relogeur, il est clair : faire que l'opération de relogement soit réussie, c'est-à-dire que le maximum d'habitants du bidonville aille vivre dans les foyers-hôtels ; l'indicateur essentiel, sinon unique de réussite est le "taux d'évasion" (1) qui devra être le plus faible possible. Il

---

(1) Il s'agit du nombre d'habitants du bidonville qui refusent le relogement en foyer-hôtel, rapporté au nombre total des habitants du bidonville.

marque une recherche de l'adhésion la plus grande possible à une forme de logement considérée en elle-même comme une promotion sociale.

Ceci implique que la formation soit principalement centrée sur le logement et en particulier sur les foyers-hôtels. Il convient que les futurs relogés en connaissent parfaitement la nature, le coût, le mode de fonctionnement, l'intérêt, les conditions d'accès et il convient surtout qu'ils soient à même d'y accéder, c'est-à-dire de supporter la dépense supplémentaire qu'ils vont entraîner. En conséquence, le relogeur va exiger des garanties quant à ce qu'une grande partie de la formation soit une formation à la gestion, considérée au sens large de détermination du comportement économique.

Pour le formateur, le logement n'est qu'un aspect de la vie du travailleur immigré et il n'est pas possible de l'isoler des autres aspects tels que le travail, les liens avec le pays d'origine, etc... De la même façon, les foyers-hôtels ne sont qu'un des modes de relogement possibles pour les habitants du bidonville : il existe des marchands de sommeil, des appartements à louer, etc... Le relogement et le foyer-hôtel doivent être l'occasion ou le biais pour faire, en situation de formation, une réflexion globale sur la situation des immigrés et sur les possibilités de choix qui leur sont offertes en matière de logement entre autres.

Il s'agissait donc d'une remise en cause, non pas du relogement en foyer-hôtel, mais de celui-ci comme objectif. La question qui était alors posée était celle de la relation des immigrés à l'objectif et non plus celle de la relation des immigrés au foyer-hôtel.

Cette distanciation par rapport à l'objectif du relogeur s'est traduite, en terme de contenu pédagogique, par un découpage en cinq thèmes d'études :

- Le logement

- . les locations neuves et anciennes
- . les hôtels et maisons meublées
- . les marchands de sommeil
- . les HLM
- . les foyers existants

Le Bidonville : fonction, aspects positifs et négatifs

- . histoire et conditions de l'opération de relogement
- . description et fonctionnement des foyers prévus

- Le travail

- . chômage et licenciements
- . conditions de travail
- . droits sociaux
- . représentants du personnel et syndicats :  
conflits du travail
- . la formation

- Le budget

- . salaire et prestations diverses
- . choix économiques ; postes budgétaires
- . épargne/investissement
- . gestion d'équipements collectifs

- L'animation/loisirs/environnement

- . animation/formation
- . animation/loisirs
- . animation culturelle

- Le groupe

- . la société d'accueil
- . la communauté d'origine.

On peut penser que les thèmes autres que logement et budget directement liés à l'opération ont été admis par le relogeur, notamment animation et groupe, parce qu'ils pouvaient être considérés comme un apprentissage à la relation, à la transmission d'informations, bref à la fonction de relais, objectif que le relogeur donnait à la formation.

L'étude de milieu.

Il est remarquable qu'aux termes du contrat, elle n'ait pas été prévue. Il était seulement fait mention d'une phase de recrutement des relais et d'identification des problèmes. Nous reviendrons plus loin sur le sens que le relogeur donne à ce dernier terme.

La phase de recrutement des relais a présenté - et pouvait-il en être autrement ? - un caractère d'analyse institutionnelle. En effet, pour que se crée un véritable lien de réflexion critique, il a fallu expliquer et discuter le rôle de la formation dans l'opération, situer les formateurs, d'une part par rapport aux groupes, partis, syndicats intervenant sur le bidonville à des titres divers, et d'autre part par rapport aux organismes de relogement (Antenne SONACOTRA), expliciter les objectifs des uns et des autres, définir le sens de l'autonomie que nous comptons préserver pour le groupe de formation. Tout ceci a eu une forte incidence sur le recrutement des animateurs-relais chez qui nous avons cherché, outre un bon niveau de compréhension du français (nous n'avions pas le temps de faire de l'alphabétisation) et un certain "profil" social (être un élément moteur de son groupe familial d'appartenance), une motivation militante intégrant une volonté d'entraide sociale et un projet plus "politique" de conscientisation et de critique.

L'étude de milieu proprement dite était renvoyée à la période de formation elle-même par la mise en place, au début de chaque séance, d'une phase intitulée "le vécu" destinée à faire apparaître sinon l'expérience même des stagiaires, du moins le discours de cette expérience.

L'examen du tableau (cf. page suivante) montre la large part laissée à l'expression orale des stagiaires. Ce type de démarche laissait ainsi la plus grande place à l'émergence de thèmes de formation non programmés et dans des termes propres aux stagiaires. Le formateur n'intervient que comme informateur, en réponse à des problèmes posés par les stagiaires ou comme animateur de groupe. D'autre part, il faut noter la large part faite aux rencontres et visites extérieures. Il faut voir là une tentative d'incarner les problèmes et de ne pas couper la formation de son environnement socio-économique.

Un tel plan de séance permettait aussi à l'extrême, par l'introduction comme phase déterminante, de la parole des stagiaires, une remise en cause totale du programme prévu et l'élaboration au fur et à mesure par les stagiaires du contenu de la formation.

### Les problèmes.

Pour le formateur, ils se situent à deux niveaux. Le premier est celui posé au groupe par l'objectif socio-économique imposé : dans quelle mesure se l'approprie-t-il ? Quelle conscience a-t-il du changement que sa réalisation va produire ? Quelles réponses spécifiques peut-il donner ?

Au deuxième niveau, une fois la relation à l'objectif global défini, il s'agit d'identifier les "situations-problèmes" que cet objectif va produire. Ces situations-problèmes se définissent par la confrontation entre le projet du relogeur (dans une large mesure pré-déterminé) et les objectifs implicites du milieu manifestés par les "fonctions" du bidonville. Elles se caractérisent par la possibilité, pour le groupe, de faire prendre en compte, dans une certaine mesure, ces objectifs. Toute la difficulté consiste donc dans leur repérage : de toute évidence, il est clair qu'il ne peut se faire qu'avec la participation du milieu lui-même.

Or, pour le relogeur, la résorption et le relogement étant posés comme un objectif "social", un bien, les problèmes se réduisent aux obstacles qui empêchent sa réalisation. Ces obstacles viennent du bidonville : incapacité de bien gérer son budget, mauvaise perception et mauvaise connaissance des droits, mauvaise auto-organisation, etc... Le milieu est défini négativement comme un lieu de non savoir ; la formation doit donc réduire ces obstacles en comblant les "vides" que l'étude de milieu doit révéler. La boucle est donc bouclée : seul l'objectif est déterminant et la démarche ne permet pas, à un moment ou à un autre, la participation des sujets au déroulement du processus.

### L'épreuve des faits.

La période de formation a été caractérisée, du point de vue du contenu, par ce que l'on pourrait appeler une concentration quasi exclusive sur le thème du logement. En effet,

Thème (Exemple : le logement - "Les foyers pour travailleurs immigrés")

| Phase I  | Phase II  |  | Phase III   |
|--|---|--|---|
| <p>"Vécu" des stagiaires</p> <p>Complément de données objectives des formateurs</p> <p><u>Ex</u> : renseignements statistiques, etc...</p> <p>Discussion de groupe</p> | <p>a</p> <p>Apport théorique</p> <p><u>Ex</u> : législation</p> <p><u>Exemple</u> :</p> <p>Intervenant extérieur<br/>"Leçon" du formateur</p> | <p>b</p> <p>Mise en oeuvre</p> <p><u>Ex</u> : "remplissage de formulaires"</p> <p>. compila-tions diverses</p> | <p>Visée dynamique</p> <p><u>Ex</u> : Discussions aboutissant à des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. textes</li> <li>. tracts</li> <li>. initiatives comme contact avec syndicats, etc...</li> </ul> <p>Discussion</p> <p>Initiatives, contacts, etc...</p> |

toute idée de programme et de schéma de séance a été bouleversée. Le schéma de séance initialement prévu n'a fonctionné relativement que pour le thème logement.

De plus, la nécessité de laisser le groupe suivre son propre rythme de prise de conscience, de réflexion, nous a amenés à ne censurer aucune discussion, à répondre aux demandes d'information, au moment où elles étaient formulées, et quel qu'en soit le contenu. Ceci a eu pour conséquence que certains thèmes prévus n'ont pratiquement pas été abordés et qu'à l'intérieur même des thèmes, des transferts et des rééquilibrages se sont opérés. Ainsi en est-il pour les thèmes couplés bidonville/foyer-hôtel qui, à l'intérieur même du thème logement, a "focalisé" toute la formation.

Ainsi, nous pouvons dire que puisqu'il s'agissait d'une "formation sur problèmes", nous nous trouvions confrontés au "problème" du groupe. En effet, il est indéniable que les habitants du bidonville avaient et ont à affronter des problèmes aigus autres que ceux du logement : chômage, racisme, etc... Mais ces problèmes sont généraux, propres à tous les immigrés, et les stagiaires avaient conscience qu'ils n'avaient pas de prise sur eux, et que même l'acquisition d'une certaine compétence dans ces domaines ne ferait en rien avancer leur résolution. Au contraire, pour le logement, l'enjeu était bien la marge d'influence, voire de décision, qu'ils allaient avoir lors du relogement et après celui-ci.

Il y a donc échec de la tentative du formateur de relativiser le thème du logement et de le situer dans un cadre plus global d'analyse.

Cependant cette centration sur le thème logement et à l'intérieur de celui-ci sur le couple bidonville/foyer-hôtel ne s'est pas faite pour autant dans les termes voulus par le relogeur. A aucun moment en effet, les stagiaires n'ont considéré les difficultés qu'entraînait le relogement comme dues à des "incapacités" de leur communauté. Au contraire, une des constantes, par exemple, de leur discours, a été de créditer le bidonville de valeurs positives, parfois excessives, et de gommer l'existence de tout ce qui pouvait apparaître comme faiblesse du milieu : prostitution, usure, etc... Par ailleurs, les thèmes directement liés à la "réduction des obstacles" comme le thème budget, n'ont suscité aucun intérêt et sont restés en dehors de toute fonctionnalité.

Corrélativement, un autre grand trait de cette formation a été l'abandon rapide d'une situation de formation traditionnelle.

En effet, la pression et le rythme des événements sur le bidonville (interventions multiples, conflits) et l'arrivée progressive d'informations décisives parfois contradictoires en provenance des organismes de relogement, excluaient la maintien d'une relation formateur/formé fondée sur la détention du savoir. Le formateur recevait les données sur le relogement en même temps que les stagiaires et d'autre part, ce sont les stagiaires qui, bien évidemment, fournissaient

les informations sur le bidonville. La formation s'est donc transformée en séances de discussion "à chaud" où le groupe entier formateurs/formés produisait des analyses, prenait des décisions, organisait des rencontres ou des actions. Le formateur ne pouvait avoir de recul que lorsqu'on abordait les thèmes qui, eux, ne "fonctionnaient pas".

On peut donc dire que s'est créé un pôle d'animation bien plus qu'un pôle de formation.

Dans ces conditions, une évaluation strictement pédagogique ne présente aucun intérêt. Il n'est en effet ni possible ni adéquat de mesurer un "acquis" de connaissances : cela supposerait en effet que la transmission de connaissances ait été l'objectif, ce qui, nous l'avons vu, n'est pas le cas. D'autre part, cela signifierait prendre en considération chaque stagiaire individuellement et faire une expérimentation de type "avant-après". Or, dans le cas de cette formation, les stagiaires étaient précisément définis par leur appartenance à un milieu.

Il s'agit donc, dans une problématique d'animation, de s'interroger sur les effets d'une telle action sur l'ensemble du milieu. Or, nous sommes renvoyés là à l'évaluation de l'opération globale de résorption dont la formation d'animateurs-relais n'est qu'une composante. Il convient donc maintenant de s'interroger sur, d'une part le pouvoir que le relogeur a donné à ce groupe qu'il avait créé, mais, d'autre part, aussi sur le rôle qu'il avait réellement la possibilité de jouer dans une telle opération.

\*

\*

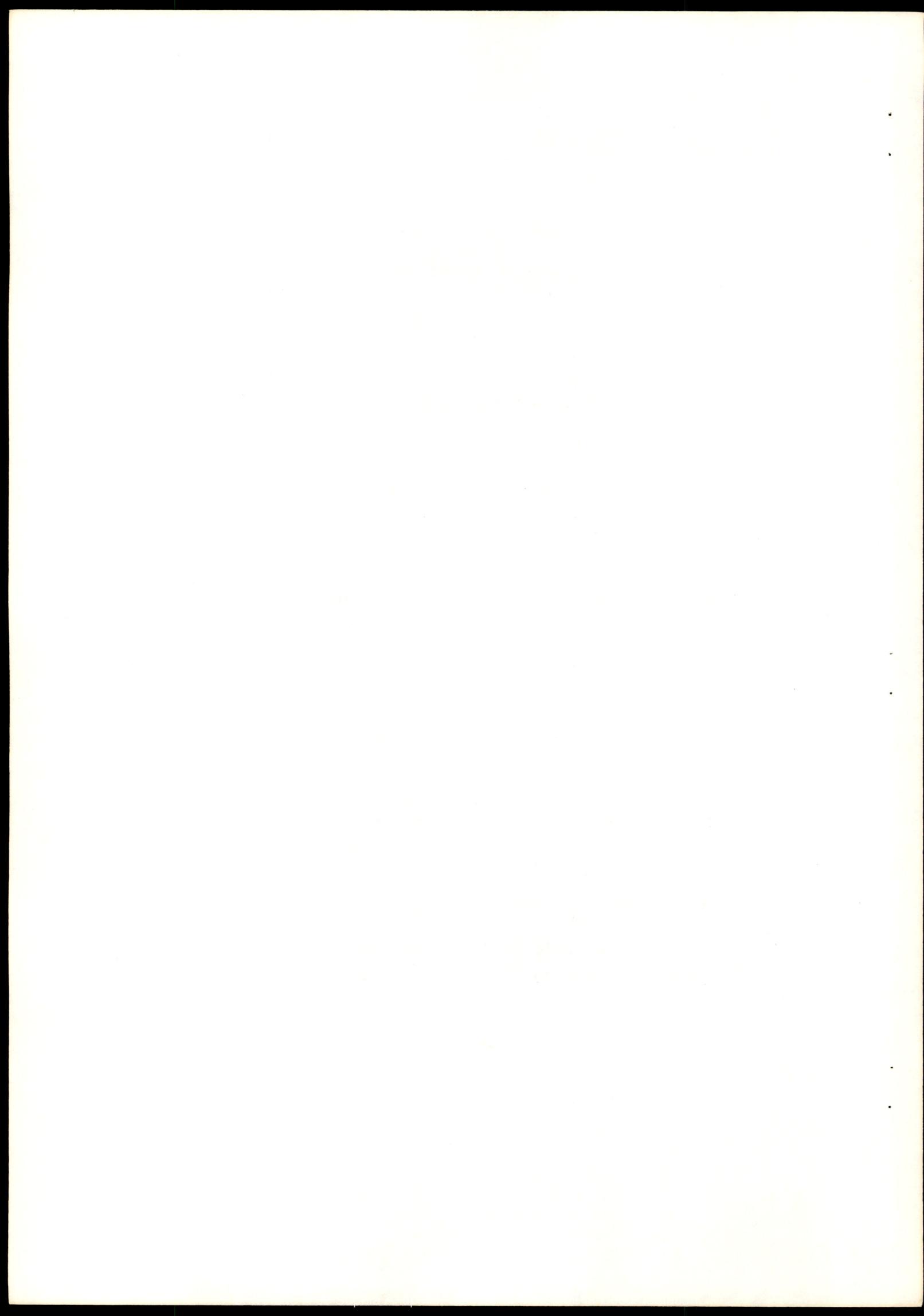
\*

ANNEXE I

DECOUPAGE FORMATION

THEMES  
TEMPS

|   |           |                   |
|---|-----------|-------------------|
| 1 - IDENTIFICATION DES PROBLEMES        |           | 15 heures         |
| 2 - LOGEMENT                            |           |                   |
| Première période                        | 48 heures | 60 heures         |
| Deuxième période                        | 12 heures |                   |
| 3 - TRAVAIL                             |           |                   |
| Première période                        | 48 heures | 60 heures         |
| Deuxième période                        | 12 heures |                   |
| 4 - BUDGET                              |           |                   |
| Première période                        | 30 heures | 40 heures         |
| Deuxième période                        | 10 heures |                   |
| 5 - GROUPE                              |           |                   |
| Première période                        | 15 heures | 45 heures         |
| Deuxième période                        | 30 heures |                   |
| 6 - ANIMATION - LOISIRS - ENVIRONNEMENT |           |                   |
| Première période                        | 15 heures | 25 heures         |
| Deuxième période                        | 10 heures |                   |
|   |           | <hr/>             |
|   |           | <u>245 heures</u> |



## ANNEXE II

### IDENTIFICATION DES PROBLEMES Projet de grille de discussion

#### 1. Pourquoi cette formation ?

- Historique
- La demande SONACOTRA/GIP
  - . la fonction d'animateurs-relais
  - . le profil du poste
  - . l'objectif de la formation

#### 2. Les problèmes

- Quels sont-ils ?
- Comment les classer par ordre :
  - . de priorité
  - . d'importance
- Que faut-il acquérir comme formation/information afin :
  - . de les identifier
  - . de proposer des réponses à la communauté des travailleurs

#### 3. Les objectifs du groupe-formation

- Déterminer les modalités du transfert des populations vers les nouveaux logements
- Elaborer en direction des "instances relogeuses" des propositions concernant :
  - . la réglementation intérieure
  - . les modalités de participation aux décisions de gestion des locataires
- Déterminer la nature et le contenu de l'animation future
- Faire l'étude des besoins en matière de formation

#### 4. Le programme de formation

- Nos propositions :
  - . les thèmes
  - . la démarche
  - . les horaires
  - . les intervenants
- Les modifications
- Les ajustements
- Les compléments
- Les bouleversements

} à y apporter compte tenu  
des discussions précédentes

LOGEMENT

Location d'un appartement ancien (construit avant 1948)

| DONNEES OBJECTIVES   |  | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES   |  | Visée dynamique  |
|--|--|--|--|--|
| Vécu   | Complément Formateurs  | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre   |  |
| <p>Expériences personnelles</p> <p>Par ouï-dire</p> <p>Informations sur les pays d'origine</p> <p>Comparaisons</p> <p>Exemples du Vieux-Nice ?</p> | <p>Comparaisons entre les prix du récent et de l'ancien</p> <p>Problèmes du centre des villes et de la périphérie</p> <p>(Prix du sol ; exemple particulier du Vieux-Nice)</p> | <p>I. La loi de 1948<br/>- loyers règlementés : "surface corrigée"<br/>- maintien dans les lieux<br/>- augmentations règlementées<br/>- occupation règlementée</p> <p>II. Le bail particulier de 6 ans<br/>Dérogation. Conditions</p> <p>III. Rappels<br/>- protection individuelle/collective (Syndicat des Locataires)<br/>- refus de vente<br/>- <u>l'allocation-logement</u></p> | <p>I. Calcul d'un prix de loyer "surface corrigée"</p> <p>II. Etude rédaction de bail</p> <p>III. Etude pratique procédure pour faire rectifier un loyer abusif</p> <p>IV. Calcul d'un prix de revient de loyer à "surface corrigée" tempéré par l'alloc. log.</p> | <p>Lutte contre la discrimination et la "surexploitation" des immigrés par la location de locaux qui, si la loi était appliquée, produirait un loyer faible.</p> |
| <p>Discussion de groupe</p>  | <p>Intervention<br/>* Formateur<br/>* Economiste</p>   | <p>Intervenant<br/>* Formateur<br/>* Juriste</p>   | <p>Pratique de documents et formulaires. Lecture/Ecriture/Calcul.</p>  |  |

LOGEMENT

Location d'un appartement récent (construit après 1948)

| DONNEES OBJECTIVES   |  | DONNEES THEORIQUES POSITIVES  |  | Visée dynamique collective  |
|--|--|---|--|---|
| Vécu   | Complément Formateurs  | Stock juridique théorique   | Mise en oeuvre   |   |
| <p>Expériences personnelles</p> <p>Ouf-dire</p> <p>Informations sur les pays d'origine</p> <p>Comparaisons</p> <p>etc.....</p> | <p>Le marché du "logement"</p> <p>Les prix (notions d'économie, de rentabilité, etc..)</p> <p>Problème du sol</p> <p>Etude sommaire du budget individuel des Français</p> <p>Comparaisons</p> <p>Voir dossier Budget</p> | <p><u>Le bail</u> : tous les détails de ce contrat écrit ou non</p> <p>. le reçu-quittance</p> <p>. le refus de vente ?</p> <p>Protection individuelle</p> <p>Huissiers-avocats (<u>Assistance judiciaire</u>)</p> <p>Protection collective (Information sur le syndicat des locataires)</p> <p><u>L'allocation-logement</u></p> <p>Voir fiche Droits Sociaux</p> | <p><u>Etude rédaction d'un bail et d'un reçu-quittance.</u></p> <p>Application pratique ?</p> <p>Etude Mécanisme Formulaires</p> | <p>Prise de conscience de la situation particulière des immigrés ?</p> <p>et des lacunes du droit ?</p> <p>Nécessité d'actions contre la discrimination ?</p> |
| <p>Discussions de groupe</p>   | <p>Intervention formateurs- Intervenant économiste ?</p>   | <p>Intervenant juriste ? Intervenant CAF ? ou Formateur</p>   | <p>Pratique de documents et formulaires par lecture et écriture</p>  |   |

| DONNEES OBJECTIVES  |  | DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |   | Visée dynamique  |
|---|--|--|---|--|
| Vécu  | Complément Formateurs  | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre  |  |
| <p>Expérience personnelle ou par ouï-dire</p> <p>Information sur les pays d'origine</p> <p>Comparaisons</p> <p>Les "Mutations de Propriété sur le bidonville"</p> | <p>Le marché français: logements neufs et anciens, les prix</p> <p>"Radiographier" une "vente" sur le bidonville</p> <p>Mettre en évidence l'absence de parties et d'équipements collectifs et la "non-vente" du sol</p> | <p>I. <u>Cas courant</u></p> <p>- prendre garde à la situation hypothécaire,</p> <p>- le certificat d'urbanisme (destin du sol. Rapprocher de l'incertitude quant au destin du sol sur le bidonville).</p> <p>II. <u>Le financement par prêt</u></p> <p>- cas courant, modalités particulières pour les étrangers,</p> <p>- PIC,</p> <p>- les prêts du Crédit Foncier pour le secteur aidé,</p> <p>- facilités accordées par les pays d'origine.</p> | <p>Manipulation d'un certificat d'urbanisme</p> <p>Manipulation de dossiers</p> | <p>Calculer le prix d'une chambre en dur sur le bidonville si on y ajoute le sol (+ les VRD, les équipements collectifs), montrer ainsi que sa "gratuité" ou son bas prix est explicable, mais que le système économique de la société d'accueil ne peut tolérer une telle non-rentabilité du sol.</p> |
| Discussions de groupe   | Intervention formateur ou économiste   | Intervention formateur + délégué des consulats   | Manipulations   | <p>- formulaires</p> <p>- calculs</p> <p>- débat final</p>   |

LOGEMENT

Les H.L.M.

| DONNEES   |   | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES   |   | Visée dynamique  |
|---|---|--|---|--|
| Vécu  | OBJECTIVES<br>Complément<br>Formateurs  | Stock juridique<br>théorique   | Mise en oeuvre  |  |
| <p>Expérience personnelle</p> <p>Ouf-dire</p> <p>Informations sur le pays d'origine</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanismes de Financement (CP)</li> <li>Situation dans le marché du logement</li> <li>- Aspects socio-économiques généraux :</li> <li>. rareté (contraintes dues à la spéculation foncière)</li> <li>(contraintes des prix-plafonds)</li> <li>d'où : . entassement</li> <li>. éloignement</li> <li>- Cas particulier des Alpes-Maritimes (Données sur le financement)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions d'attribution</li> <li>- Etablissement du prix</li> <li>- Possibilité d'acquisition</li> <li>- <u>Allocation-logement</u></li> </ul> | <p>Manipulation des formalités de demande</p> <p>Etude de cas</p> <p>Etude de cas (avec références aux données de la séance "accession"..)</p> <p>Etude de cas dans un budget familial-type avec prise en compte de l'allocation logement</p> | <p>Lutte contre la discrimination</p> <p>Prise de conscience des possibilités</p> <p>Elargissement du débat vers les problèmes de projet d'avenir des migrants (problème des familles)</p> |
| Discussions de groupe   | Intervention formateur. Intervenants possibles : Economistes, responsable local de l'Office des HLM   | Intervention formateur.<br>Mêmes intervenants ?  | Pratique des documents et formulaires<br>Calcul<br>Visites ?  |  |

LOGEMENT

Les hôtels et maisons meublés

| DONNEES OBJECTIVES                       |   | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES   |   | Visée dynamique  |
|--|---|--|---|--|
| Vécu                                     | Complément formateurs   | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre  |  |
| Expériences personnelles<br><br>Ouf-dire | <p>Montrer que les locataires de meublés constituent les locataires les plus défavorisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- locations plus chères</li> <li>- pas de maintien dans les lieux (Rappel de la législation)</li> </ul> | <p><u>Existence d'une réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxation des prix                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. hôtels</li> <li>. maisons meublées</li> </ul> </li> <li>- Obligation des prestations correspondant aux catégories de taxations</li> </ul> | <p>Calculs sur problèmes de taxations</p> <p>Examen des recours (importance du reçu)</p> <p>Intervention du Syndicat des Locataires</p> | <p>Prise de conscience des droits et changement d'attitude</p> |
| Discussion                               | Intervention Formateur  | Intervention Juriste   | Calculs   | Débat  |



LOGEMENT

## Le bidonville

| D O N N E E S   |  | O B J E C T I V E S  |                                  |
|---|--|--|----------------------------------|
| VECU  |  | COMPLEMENT   | FORMATEUR                        |
| On peut prévoir que cette phase servira à mettre au clair la "fonctionnalité" du bidonville dans les domaines : |  | 1. Exposé sur l'évolution du logement des migrants en France : le caractère inéluctable de cette évolution :   |                                  |
| 1. Logement pur et simple   |  | * Chiffres   | Volonté officielle de normaliser |
| 2. Environnement commercial   | Les prix<br>Le statut  | * Structures   | GIP/SONACOTRA                    |
| 3. Animation/Loisirs  | Bars/Prostitution<br>Equipe de football                        | 2. Aspects négatifs  |                                  |
| 4. Structuration sociale  | "Les groupes"  | A) * Point de vue de l'hygiène   |                                  |
| 5. "Secours mutuel"   |  | * Risques comme celui de l'incendie ou d'attaques fascistes  |                                  |
| a) Accueil des primo-arrivants  |  | * Spéculation analogue à celle des marchands de sommeil  |                                  |
| b) Aspects communautaires/positifs  |  | B) Montrer que c'est l'absence d'équipements et d'espaces collectifs qui rend le coût de revient du logement relativement modeste  |                                  |
|   | * prise en charge des chômeurs<br>* problème de l'alimentation | C) Montrer que le bidonville   |                                  |
| c) Refuge pour les irréguliers  |  | * Favorise le repliement sur soi et nie toute tendance à l'intégration   |                                  |
|   |  | * Est ressenti psychologiquement par la population d'accueil comme une enclave étrange et étrangère, une "digue" interdisant le contact et donc (en dernière analyse) nourrit le racisme |                                  |

| DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |  | VISEE DYNAMIQUE  |
|--|--|--|
| STOCK JURIDIQUE THEORIQUE  | MISE EN OEUVRE   |  |
| <p>Montrer que les structures de la société d'accueil peuvent offrir des possibilités reprenant certains aspects positifs du bidonville</p> <p>1. Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* MJC</li> <li>* Associations sportives...</li> <li>* Idée d'association sans but lucratif</li> </ul> <p>2. Commerçants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Voir statuts commerçants ambulants ou à l'étalage</li> <li>* Coopératives de consommation</li> </ul> <p>3. Textes officiels concernant la disparition de l'habitat insalubre (montrer qu'il s'agit d'un projet "égalitaire", au moins socialement)</p> | <p>Compiler les textes de loi concernant les MJC</p> <p>Compiler des statuts d'une Association loi 1901</p> <p>Voir règlements. Calculer ce que devrait légalement payer un commerçant<br/>Présentation du projet de Pierre Espagne</p> <p>Présentation de la SONACOTRA, mais plutôt des statuts, dans leur aspect "exposé des motifs"</p> | <p>C'est le lieu de la DYNAMISATION</p> <p>A partir d'une clarification des</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- données objectives sur le bidonville et sa "fonction"</li> <li>- de sa représentation subjective et "mythique"</li> <li>- du "principe de réalité" économique et social qui conduit à sa disparition</li> </ul> <p>Arriver (peut-être) à un stade de conscientisation conduisant à une attitude participative et critique à l'opération de relogement</p> |

LOGEMENT

Les Foyers de la

| DONNEES   | OBJECTIVES  |
|---|---|
| Vécu  | Complément Formateur  |
| <p>Expériences personnelles, ouï-dire</p> <p>Rapports sur une première enquête concernant la "représentation" des Foyers chez les habitants du bidonville</p> | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Information globale sur l'habitat en Foyer + Précisions sur la SONACOTRA<ul style="list-style-type: none"><li>* L'institution, son rôle</li><li>* Son financement, son budget</li><li>* Ses résultats</li></ul></li><li>2. Les divers types d'habitats gérés par la SONACOTRA<ul style="list-style-type: none"><li>* Equipement, fonctionnement</li><li>* Composition des habitants (problèmes ?)</li></ul></li><li>3. Les Foyers de la région</li></ol> |
| Discussion  | Discussion avec intervention des formateurs<br>Responsables SONACOTRA<br>Visite aux Foyers  |

## SONACOTRA "Au présent"

| DONNEES THEORIQUES  |  | Visée dynamique   |
|---|--|---|
| Législation. Stock théorique  | Mise en oeuvre   |   |
| <p>1. Conditions actuelles d'admission et de séjour</p> <p>* <u>Accent sur la nature juridique des liens contractuels entre le logeur et le logé (hôtelier, logeur en meublé)</u></p> <p>* Contentieux</p> <p>2. Les prix pratiqués</p> <p>* Comment ils sont déterminés</p> <p>* Qu'est-ce qu'ils comprennent ?</p> <p>Notions de charges et de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- espaces collectifs</li> <li>- énergie</li> <li>- eau ménagère</li> <li>- chauffage</li> <li>- blanchisserie, literie</li> <li>- nettoyage, gardiennage</li> <li>- entretien</li> <li>- taxes (paiement de services municipaux...)</li> </ul> <p>3. Conditions de fonctionnement</p> <p>* La gestion : organigrammes, rôles et fonctions</p> <p>* Les règlements intérieurs</p> <p>4. Examiner brièvement si, à première vue, les éléments "positifs" relevés dans la séance "bidonville" sont pris en compte dans les foyers (Les cinq points)</p> | <p>Formalités pour accéder aux Foyers</p> <p>Application de l'allocation-logement</p> <p><u>Manipulation d'enquêtes ou de statistiques</u></p> | <p>Premier niveau d'une "dynamisation" qui aura lieu surtout dans la séance SONACOTRA "Au futur"</p> <p>(Détermination des côtés positifs et des points faibles de la réponse "Foyers" au problème du logement)</p> |
| <p>Discussion avec intervention des formateurs</p> <p>Responsables SONACOTRA</p> <p>Visite aux Foyers</p>   | <p>Manipulations</p> <p>* Documents</p> <p>* Statistiques</p>  | <p>Débat</p> <p>Notes écrites pour rédaction d'un "Manifeste"</p>   |

LOGEMENT

Les Foyers de la

| DONNEES  | OBJECTIVES  |
|--|---|
| Vécu   | Complément Formateur  |
| <p>Rapport sur les idées et les bruits répandus dans le bidonville au sujet des projets</p> <p>Que penser des prises de position collectives sur la question ?</p> | <p>Rappel des informations sur les trois projets reliés à la disparition du bidonville</p> <p>(Démontage des opérations, voir séance didactique)</p> <p>- Présentation des maquettes et plans</p> <p>Première approche de ce qui est prévu dans les cinq points relevés au cours de la séance "bidonville"</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- logement</li><li>- environnement commercial</li><li>- animation/loisirs</li><li>- structuration sociale</li><li>- "secours mutuel"</li></ul> |
| <p>Discussion</p>  | <p>Discussion avec intervention Formateur</p> <p>Responsable SONACOTRA (urbaniste ?)</p> <p>Visite aux chantiers</p>  |

## SONACOTRA "au futur"

LOGEMENT

| DONNEES THEORIQUES   |   | Visée dynamique   |
|--|---|---|
| Législation/Stock théorique  | Mise en oeuvre  |   |
| <p>1. <u>Conditions d'admission et de séjour</u></p> <p>Le problème des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. irréguliers</li> <li>. chômeurs</li> <li>. passagers</li> <li>. gens en vacances</li> </ul>   | <p>Procédure d'inscription dans les foyers (carte...)</p>     | <p>Bilan</p> <p>Perspectives</p> <p>Propositions</p> <p>Revendications</p> <p>Il serait souhaitable d'arriver à l'élaboration d'une sorte de petit manifeste sur le logement des migrants</p> |
| <p>2. <u>Les prix</u></p> <p>* Comment il va être déterminé (à mettre en rapport avec le prix de revient)</p> <p>* Est-il au pouvoir des travailleurs de le faire varier ?</p>   | <p>Etudes et calculs sur la variation éventuelle des prix</p> |   |
| <p>3. <u>Le problème des commerçants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre prévu</li> <li>- conditions d'installation, etc...</li> <li>- coopérative ou non ?</li> </ul>   |   |   |
| <p>4. <u>L'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la gestion des espaces individuels et collectifs</li> <li>- Nécessité d'un organigramme d'administration</li> <li>- Possibilités de co-gestion. Les comités de locataires</li> <li>- Le règlement intérieur : Est-il déjà établi ?</li> </ul> | <p>Etude</p>  | <p>Projet d'un nouveau règlement intérieur</p>  |
| <p>Intervention Formateur</p> <p>Un autre responsable de collectivités (Foyers de Jeunes Travailleurs)</p>   | <p>Manipulations</p> <p>Calculs</p>                           | <p>Débat</p> <p>Rédactions</p>  |

TRAVAIL

Les conditions de travail

| DONNEES OBJECTIVES  |                       | DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |   | Visée dynamique   |
|---|-----------------------|--|---|---|
| Vécu  | Complément Formateurs | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions de travail pénibles</li> <li>- Durée excessive du travail</li> <li>- Faibles salaires</li> <li>- Normes de sécurité non respectées</li> <li>- Acceptation de n'importe quelle situation de travail</li> </ul> |                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Convention Collective</li> <li>- Le règlement intérieur</li> <li>- Durée du travail</li> <li>- Sécurité du travail</li> <li>- Recours possibles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance (lecture) de la Convention Collective du Bâtiment</li> <li>- Visite à l'Inspection du Travail, aux Prud'hommes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les syndicats, l'Inspection du Travail, dans les luttes pour l'amélioration des conditions de travail des immigrants</li> <li>- Réfléchir sur des modalités de luttes spécifiques</li> </ul> |
| Discussion de groupe  |                       | Intervention juriste   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices en groupe</li> <li>- Visites</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites à l'Inspection du Travail</li> <li>- aux syndicats</li> <li>- Discussion de groupe</li> </ul>  |

TRAVAIL

Travail noir/Droits sociaux

| DONNEES   |   | DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |   | Visée dynamique   |
|---|---|--|---|---|
| Vécu  | OBJECTIVES<br>Complément<br>Formateurs  | Stock juridique<br>théorique   | Mise en oeuvre  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques concernant la recherche du travail</li> <li>- Perception du marché du travail</li> <li>- Non connaissance des droits sociaux et des modalités d'accès</li> <li>- Incompréhension des mécanismes d'assistance et de prévention</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du travail noir sur le bidonville</li> <li>- Pratiques patronales</li> <li>- Différences de salaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inconvénients du travail noir</li> <li>- Les contrats de travail</li> <li>- Les droits sociaux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sécurité Sociale</li> <li>. Assurance Maladie</li> <li>. Assurance Vieillesse</li> <li>. Allocations familiales</li> <li>. Allocation Logement</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices : constitution de dossiers, remplir les papiers</li> <li>- Discussion avec assistant social</li> </ul> | <p>Action auprès des syndicats, de l'Inspection du Travail, en vue du respect de la législation par le Patronat</p> |
| <p>Discussion de groupe</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion</li> <li>- Intervention formateur</li> </ul>  | <p>Intervention formateur</p>  | <p>Intervention assistant social</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion de groupe</li> <li>- Visites</li> </ul>                         |

TRAVAIL

Chômage

| DONNEES OBJECTIVES  |   | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES  |   | Visée dynamique   |
|---|---|---|---|---|
| Vécu  | Complément Formateurs                                     | Stock juridique théorique   | Mise en oeuvre  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chômage                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. honte</li> <li>. échec</li> </ul> </li> <li>- Modalités de survie économique : solidarité</li> <li>- Décisions prises                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. vacances prolongées</li> <li>. retour</li> <li>. mobilité</li> </ul> </li> </ul> | <p>Taux de chômage et son évolution sur le bidonville</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation économique régionale</li> <li>- Législation en matière de chômage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplir les dossier</li> <li>- Intervention assistant social sur les démarches à effectuer</li> <li>- Visite des services concernés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des modalités de prise en charge des chômeurs dans les lieux d'habitats</li> </ul> |
| <p>Discussion de groupe</p>   | <p>Intervention formateur</p>                             | <p>Intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- juriste</li> <li>- formateur</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices en groupe</li> <li>- Intervention assistant social</li> </ul>  | <p>Discussion de groupe</p>   |

**TRAVAIL****Licenciements**

| DONNEES   |  | DONNEES THEORIQUES POSITIVES  |   | Visée dynamique   |
|---|--|---|---|---|
| Vécu  | OBJECTIVES<br>Complément<br>formateurs   | Stock juridique<br>théorique  | Mise en oeuvre  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Licenciements abusifs</li><li>- Démissions provoquées par le Patronat</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Pratiques patronales locales</li><li>- Pratiques des travailleurs immigrés en cas de conflit (voir CORDES)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Législation en matière de licenciements</li><li>- Recours existants</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Lecture de la Convention Collective</li><li>- Rencontre avec l'Inspection du Travail sur :<ul style="list-style-type: none"><li>. les modalités de recours</li><li>. les pratiques patronales</li></ul></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Action auprès<ul style="list-style-type: none"><li>. des syndicats</li><li>. de l'Inspection du Travail</li></ul></li></ul> |
| Discussion de groupe  | Intervention formateur   | Intervention juriste  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Exercices collectifs</li><li>- Visites</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>-Discussion de groupe</li><li>-Rencontres</li></ul>   |

TRAVAIL

Les représentants du personnel - Les syndicats

| DONNEES OBJECTIVES   |   | DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |   | Visée dynamique  |
|--|---|--|---|--|
| Vécu   | Complément Formateurs   | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence syndicale sur le bidonville</li> <li>- Confusion syndicat/parti/assistance sociale</li> <li>- Non syndicalisation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de syndicalisation des travailleurs du bidonville</li> <li>- Perception du syndicat (voir rapport CORDES)</li> <li>- Les syndicats et les immigrés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Législation sur les représentants du personnel et les syndicats</li> <li>- Les différents syndicats français</li> <li>- Les fonctions des syndicats sur les immigrés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts avec syndicats</li> </ul> | <p>Action auprès des syndicats et syndicalistes pour la prise en compte des problèmes des immigrés</p> |
| Discussion de groupe   | Intervention formateur<br>Discussion  | Intervention formateur,<br>juriste   | Visite  | Discussion<br>Visite aux syndicats CGT - CFDT  |

TRAVAIL

Conflits du travail

| DONNEES  | OBJECTIVES   | DONNEES THEORIQUES  | POSITIVES   | Visée dynamique  |
|--|--|---|---|--|
| Vécu   | Complément Formateurs  | Stock juridique théorique   | Mise en oeuvre  |  |
| <p>Non participation aux luttes françaises</p> <p>Absence de luttes spécifiques sur le travail</p> | <p>Mise à l'écart des immigrés par les travailleurs français</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Législation sur le droit de grève</li> <li>- Histoire du mouvement ouvrier</li> <li>- Histoire des luttes immigrées</li> </ul> | <p>Rencontre avec des militants ouvriers</p> <p>Lecture de tracts</p> | <p>Interpeller les syndicats</p> <p>Définir des modalités de luttes, soit communes, soit spécifiques</p> |
| <p>Discussion de groupe</p>  | <p>Discussion de groupe</p>                                      | <p>Intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formateur</li> <li>- juriste</li> </ul>  | <p>Visite</p> <p>Exercices de lecture</p>                             | <p>Discussion</p> <p>Rencontre avec syndicats</p>  |



BUDGET

Salaire et prestations diverses complémentaires ou s'y substituant

| DONNEES OBJECTIVES   |   | DONNEES THEORIQUES POSITIVES   |  | Visée dynamique   |
|--|---|--|--|---|
| Vécu   | Complément Formateurs   | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>* Non-connaissance des diverses rubriques du salaire</li> <li>* Non-capacité à vérifier la feuille de salaire</li> <li>* Non-perception de certaines prestations complémentaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Niveau de salaire des travailleurs</li> <li>* Part du salaire représentée par les heures supplémentaires, les compléments, les primes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le SMIC</li> <li>* Salaire et contrat</li> <li>* Salaire horaire/mensuel</li> <li>* Salaire à la tâche</li> <li>* Les congés payés</li> <li>* Notion de prime</li> <li>* Charges sociales                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. Part patronale</li> <li>. Part du salaire</li> </ul> </li> <li>* Prestations complémentaires                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. Alloc. Logement</li> <li>. Alloc. Familiales</li> </ul> </li> <li>* L'allocation chômage comme substitut du salaire</li> <li>* Salaire et qualification</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Vérification d'un bulletin de salaire (ex : calcul des charges), des congés payés</li> <li>* Les recours en cas de désaccord sur le salaire</li> <li>* Modalités de demande d'augmentation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revendications sur le salaire Collectives/individuelles ?</li> </ul> |
| Discussion de groupe   | Intervention formateur  | Intervention formateur   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices pratiques ;</li> <li>- Intervention d'un syndicaliste</li> </ul>  | Discussion de groupe  |

BUDGET

L'Epargne

| DONNEES  |   | OBJECTIVES  | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES  |   | Visée dynamique      |
|--|---|---|---|---|----------------------|
| Vécu   |   | Complément Formateurs   | Stock juridique théorique   | Mise en oeuvre  |                      |
| <p>Non-rentabilisation de l'épargne</p> <p>Absence de prévision budgétaire endettement</p> | <p>* Taux d'usure sur le bidonville</p> <p>* Montant de l'épargne</p> <p>* Objectifs de l'épargne</p> | <p>* Notion de taux d'intérêt</p> <p>* Notion de dévaluation</p> <p>* Systèmes d'épargne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Caisse d'Epargne</li> <li>. Banques</li> <li>. C.C.P.</li> </ul> <p>* Intérêt de l'épargne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. achats lourds</li> <li>. retour au pays</li> <li>. risques</li> </ul> <p>* Les impôts</p> | <p>1. <u>Opérateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation d'un carnet de chèques</li> <li>- Manipulation d'un livret de Caisse d'Epargne</li> </ul> <p>2. <u>Visite d'une banque</u></p> <p>Visite d'une Caisse d'Epargne</p> <p>3. <u>Calcul d'impôts</u></p> | <p>Réfléchir à l'implantation d'une</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. banque</li> <li>. guichet de Caisse d'Epargne</li> </ul> <p>dans la cité et les foyers</p> |                      |
| Discussion de groupe   |   |   | Intervention Formateur  | <p>1. Exercices pratiques</p> <p>2. Visite</p>  | Discussion de groupe |

BUDGET

Les Investissements

| DONNEES   |  | OBJECTIVES            | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES   |   | Visée dynamique                                     |
|---|--|-----------------------|--|---|---|
| Vécu  |  | Complément Formateurs | Stock juridique théorique  | Mise en oeuvre  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>* Achats de prestige (grosses voitures, etc...)</li> <li>* Emprunts à des taux usuriers</li> <li>* Achat de matériel usagé</li> <li>* Achats en prévision du retour</li> </ul> |  |                       | <p>Notion d'amortissement</p> <p>Le crédit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- notion de taux</li> <li>- notion d'intérêt</li> </ul> <p>Les implications de certains achats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurances</li> <li>- emprunts</li> </ul> <p>Législation sur la qualité du matériel vendu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- notion de garantie d'achat</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Faire prendre conscience du coût des achats de prestige par rapport à leur utilité</li> <li>* Calcul de mensualités de crédit</li> <li>. Calcul d'amortissement</li> <li>* Recours en cas de vente de mauvais matériel : Association de Consommateurs, plaintes, etc...</li> </ul> | <p>Lutte contre l'usure</p> <p>(voir l'Epargne)</p> |
| Discussion de groupe  |  |                       | Intervention Formateur   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Discussion</li> <li>2. Exercices pratiques</li> </ol>   |   |

BUDGET

Gestion d'équipements collectifs

| DONNEES   |  | OBJECTIVES   | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES  |  | Visée dynamique |
|---|--|--|---|--|-----------------|
| Vécu  |  | Complément Formateurs  | Stock juridique théorique   | Mise en oeuvre   |                 |
| <p>- Expérience des pompes</p> <p>Irresponsabilité individuelle ou individualiste</p> <p>- Les "services collectifs" (bar, etc.) ne sont pas vécus comme "équipement"</p> |  | <p>Besoins en équipements collectifs: Services (logement, cuisine, etc...)</p> | <p>* Informations sur les projets SONACOTRA en matière d'équipements collectifs (Voir module LOGEMENT)</p> <p>* Notion de frais généraux et de gestion commune</p> <p>* Notion de charges</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. habitat individuel</li> <li>. habitat collectif</li> </ul> | <p>* Faire acquérir la notion de coût commun et collectif</p> <p>* Calcul des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. si individuelles</li> <li>. si collectives</li> </ul> |                 |
| <p>Discussion de groupe</p>   |  | <p>Discussion de groupe</p>  | <p>Intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. du formateur</li> <li>. du responsable SONACOTRA</li> </ul>  | <p>1. Discussion de groupe</p> <p>2. Exercices de calcul</p>   |                 |

ANIMATION

Animation/Formation

| DONNEES   |   | THEORIQUES  |   | Visée dynamique  |
|---|---|---|---|--|
| OBJECTIVES  |   | DONNEES   | Mise en oeuvre  |  |
| Véçu  | Complément Formateurs                                 | Stock théorique   | Mise en oeuvre  |  |
| <p>* Alphabétisation A.E.E.</p> <p>* Participation de certains travailleurs à des cours extérieurs</p> <p>* Motivation à l'alphabetisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance de la langue</li> <li>- lieu de rencontre</li> <li>- autres...</li> </ul> <p>* Critique de l'alphabetisation</p> | Expériences antérieures sur le bidonville (PSU, etc.) | <p>Ce qu'il est possible de faire comme animation/formation</p> <p><u>Contenu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- alphabétisation pure</li> <li>- initiation juridique</li> <li>- autres...</li> </ul> <p><u>Méthode :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- scolaire</li> <li>- autres...</li> </ul> | <p>Déterminer les besoins en animation formation sur le bidonville, les motivations, la nature de cette formation</p> <p>Envisager la possibilité d'avoir des formateurs maghrébins</p> | <p>* Faire prendre en compte ces besoins dans le logement</p> <p>* Elaborer "méthode" (questionnaire, etc.) d'enquête sur les travailleurs du bidonville</p> |
| Discussion de groupe<br>Intervention d'un formateur A.E.E.  |   | Intervention Formateur  | Discussion de groupe  | Travail de groupe  |

ANIMATION

Animation/Loisirs

| DONNEES  |  | THEORIQUES   |  | Visée dynamique  |
|--|--|--|--|--|
| Vécu   | OBJECTIVES<br>Complément<br>Formateurs | DONNEES<br>Stock théorique   | Mise en oeuvre   |  |
| <p>1. <u>Dans le logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bars, les jeux sur le bidonville</li> <li>- équipe de foot? autre ?</li> <li>- prostitution</li> </ul> <p>2. <u>La ville/racisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- isolement               <ul style="list-style-type: none"> <li>. les bars</li> <li>. le cinéma</li> </ul> </li> <li>- les femmes et les immigrés</li> </ul> | <p>Racisme à Nice</p>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Possibilités existantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les MJC</li> <li>- les associations sportives</li> </ul> </li> <li>. Loi anti-raciste</li> <li>. Loi sur la prostitution</li> <li>. Loi sur les équipes de sport/participation des étrangers</li> <li>. Recours contre le racisme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Définir des modes de loisirs spécifiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>. équipes sportives</li> <li>. cinéma dans le logement</li> </ul> </li> <li>* Participer aux associations existantes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Travailler avec organisations existantes contre le racisme dans la ville : MRAP ; ASTIAM</li> <li>* Faire l'analyse des besoins en animation/loisirs sur le bidonville</li> <li>* Mener une enquête<br/>Elaborer grille</li> <li>* Disposer des locaux nécessaires dans le logement</li> <li>* animateurs maghrébins</li> </ul> |
| <p>Discussion de groupe</p>  |  | <p>Intervention Formateur/Juriste</p>  | <p>Visite Association Sportive du quartier</p>   | <p>Travail de groupe</p>   |

## ANIMATION

## Animation Culturelle

| DONNEES  |   | DONNEES THEORIQUES/POSITIVES   |  | Visée dynamique  |
|--|---|--|--|--|
| Vécu   | OBJECTIVES<br>Complément<br>Formateurs  | Stock théorique  | Mise en oeuvre   |  |
| <p>1. <u>Dans le logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pratique religieuse sur le bidonville/participation au Ramadan</li> <li>- écoute de la musique dans les bars/radio</li> <li>- mode de nourriture</li> <li>- lecture de journaux maghrébins, livres</li> <li>- pratique active:</li> <li>* faire de la musique</li> <li>* techniques spécifiques ?</li> </ul> <p>2. <u>Interculturelle</u><br/>Quasi absence d'échange</p> | <p>Sources traditionnelles de la création collective</p> <p>Rôle des consulats comme foyer culturel</p> | <p>1. <u>Dans le logement</u><br/>Possibilités offertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans les logements SONACOTRA en termes de locaux d'animation</li> </ul> <p>2. <u>Interculturelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les MJC</li> <li>- l'utilisation des media (dans les deux sens)</li> <li>- les associations culturelles existantes</li> </ul> | <p>Mettre sur pied une animation qui permette :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'expression culturelle <ul style="list-style-type: none"> <li>. locaux religieux</li> <li>. possibilité d'écoute de musique/radio</li> <li>. élaboration de journaux</li> </ul> </li> <li>- l'échange</li> <li>- rencontre avec MJC</li> <li>- prendre part à des associations françaises</li> </ul> | <p>* Exigence d'animateurs maghrébins dans les logements</p> <p>* Déterminer les besoins en locaux</p> <p>* Elaborer un contenu d'animation interculturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- journaux</li> <li>- rencontres, etc...</li> </ul> |
| Discussion de groupe   | Discussion  | Intervention<br>1. du formateur<br>2. du responsable SONACOTRA   | Visite d'une MJC<br>Discussion   | Discussion de groupe   |

